

PAR COURRIEL

Le 14 novembre 2022

N/Réf.: 23801

Objet : Demande d'accès aux documents – *Décision*

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 13 octobre 2022 et visant à obtenir des renseignements portant sur les exercices d'invitation dans ARRIMA depuis janvier 2022.

À cet égard, nous vous transmettons une partie des renseignements demandés et détenus par le Ministère. Notez que la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (Loi) prévoit certaines restrictions au droit d'accès. Ainsi, en vertu des articles 53 et 54 de la Loi (en annexe), l'accès à certains renseignements vous est refusé.

Veuillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante:

www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publics/

Nous vous prions d'agréer, , nos salutations distinguées.

Originale signée par :

M^{me} Tabita Nicolaica
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements
personnels

p. j.

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

MOTIFS DE REFUS INVOQUÉS

Article 53 Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29.

Article 54 Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110.

Invitation par classement - OpMo, le 13 janvier 2022

Tableau 1 : Profil des 512 ressortissants étrangers à inviter dans le cadre du OpMo (Opération de main-d'œuvre), le 13 janvier 2022. ARRIMA, le 9 janvier 2022.

Pointage minimal à l'invitation: 602 points

Nombre des ressortissants invités

Total	
Nombre de DI	% des DI
512	100,0 %

Offre d'emploi validée	Hors de la CMM
	Dans de la CMM

13	2,6 %
24	4,7 %

Tableau 2 : Distribution de la profession des ressortissants étrangers à inviter, le 13 janvier 2022, dans le cadre du GIRMO, par catégorie, type de profession, lieu de résidence et par volume. ARRIMA, le 9 janvier 2022.

Catégorie de la profession	Code	Profession	Total	
			Nombre des ressortissants	% des ressortissants
Petite enfance	4214	Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aide-éducatrices de la petite enfance	8	1,6 %
Santé	3012	Infirmiers autorisés/infirmières autorisées et infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées	37	7,2 %
	3233	Infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires	1	0,2 %
	3413	Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires	8	1,6 %
TI	0213	Gestionnaires des systèmes informatiques	34	6,6 %
	2147	Ingénieurs informaticiens/ingénieures informaticiennes (sauf ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel)	32	6,2 %
	2171	Analystes et consultants/consultantes en informatique	62	12,1 %
	2172	Analystes de bases de données et administrateurs/administratrices de données	1	0,2 %
	2173	Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel	24	4,7 %
	2174	Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs	22	4,3 %
	2175	Concepteurs/conceptrices et développeurs/développeuses Web	22	4,3 %
	2241	Technologues et techniciens/techniciennes en génie électronique et électrique	5	1,0 %
	2281	Techniciens/techniciennes de réseau informatique	43	8,4 %
	2282	Agents/agentes de soutien aux utilisateurs	19	3,7 %
	2283	Évaluateurs/évaluatrices de systèmes informatiques	1	0,2 %
	5223	Techniciens/techniciennes en graphisme	1	0,2 %
	5241	Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices	13	2,5 %
	6221	Spécialistes des ventes techniques - commerce de gros	73	14,3 %
Éducation	4031	Enseignants/enseignantes au niveau secondaire	57	11,1 %
	4032	Enseignants/enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire	43	8,4 %
Tout			512	100,0 %

Invitation par classement général - Classement général, le 27 janvier 2022

Tableau 1 : Profil des 321 ressortissants étrangers à inviter par un classement général, le 27 janvier 2022. ARRIMA, le 25 janvier 2022.

Pointage minimal à l'invitation: 647 points

Nombre de DI	% des DI
--------------	----------

Offre d'emploi validée	Hors de la CMM	43	13,4 %
	Dans la CMM	71	22,1 %

Tableau 3 : Distribution de la profession des ressortissants étrangers à inviter, le 27 janvier 2022, par type de profession et par volume. ARRIMA, le 25 janvier 2022.

[illegible]

[illegible]

Tableau 4 : Pays de résidence des personnes à inviter.

Invitation par classement – Opération main-d’œuvre (OpMo), le 10 février 2022

Tableau 1 : Profil des 523 ressortissants étrangers à inviter dans le cadre du programme OpMo (Opération main-d’œuvre), le 10 février 2022. ARRIMA, le 7 février 2022.

Pointage minimal à l’invitation: 592 points

Total	
Nombre de DI	% des DI

Offre d'emploi validée	Hors de la CMM
	Dans de la CMM

5	1,0 %
16	3,1 %

Tableau 2 : Distribution de la profession des ressortissants étrangers à inviter, le 10 février 2022, dans le cadre du programme OpMo, par catégorie, code de profession, lieu de résidence et par volume. ARRIMA, le 7 février 2022.

Catégorie de la profession	Code	Profession	Total	
			Nombre des ressortissants	% des ressortissants
Petite enfance	4214	Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance	1	0,2
Santé	3012	Infirmiers autorisés/infirmières autorisées et infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées	49	9,4
	3233	Infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires	1	0,2
	3413	Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires	9	1,7
TI	0213	Gestionnaires des systèmes informatiques	22	4,2
	2147	Ingénieurs informaticiens/ingénieures informaticiennes (sauf ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel)	18	3,4
	2171	Analystes et consultants/consultantes en informatique	38	7,3
	2172	Analystes de bases de données et administrateurs/administratrices de données	5	1,0
	2173	Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel	20	3,8
	2174	Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs	28	5,4
	2175	Concepteurs/conceptrices et développeurs/développeuses Web	21	4,0
	2241	Technologues et techniciens/techniciennes en génie électronique et électrique	10	1,9
	2281	Techniciens/techniciennes de réseau informatique	37	7,1
	2282	Agents/agentes de soutien aux utilisateurs	20	3,8
	5131	Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé	1	0,2
	5223	Techniciens/techniciennes en graphisme	1	0,2
	5241	Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices	12	2,3
	6221	Spécialistes des ventes techniques - commerce de gros	103	19,7
Éducation	4031	Enseignants/enseignantes au niveau secondaire	89	17,0
	4032	Enseignants/enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire	32	6,1
Tout			523	100,0

Tableau 4 : Pays de résidence des personnes à inviter

Pays de résidence	Nombre de	% des demandes
Cameroun	207	39,58
Algérie	65	12,43
Canada (Québec)	48	9,18
Maroc	43	8,22
Tunisie	32	6,12
Côte d'Ivoire	31	5,93
Liban	19	3,63
France	12	2,29
Togo	11	2,1
Rwanda	6	1,15
Maurice	5	0,96
Total	523	100

Invitation par classement général, le 24 février 2022

Tableau 1 : Profil des 306 ressortissants étrangers à inviter par un classement général, le 24 février 2022. ARRIMA, le 22 février 2022.

Pointage minimal à l'invitation: 630 points

Nombre de DI	% des DI
--------------	----------

Offre d'emploi validée	Hors de la CMM	24	7,8 %
	Dans la CMM	24	7,8 %

Tableau 3 : Distribution de la profession des ressortissants étrangers à inviter, le 24 février 2022, par profession et par volume. ARRIMA, le 22 février 2022.

[illegible]

[illegible]

Tableau 4 : Pays de résidence des personnes à inviter

[illegible]

Invitation par classement – Opération main-d’œuvre (OpMo), le 10 mars 2022

Tableau 1 : Profil des 506 ressortissants étrangers à inviter dans le cadre du programme OpMo (Opération main-d’œuvre), le 10 mars 2022. ARRIMA, le 7 mars 2022.

Pointage minimal à l’invitation: 577 points

		Total	
		Nombre de DI	% des DI
Offre d'emploi validée	Hors de la CMM	9	1,8
	Dans de la CMM	11	2,2

Tableau 2 : Distribution de la profession des ressortissants étrangers à inviter, le 10 mars 2022, dans le cadre du programme OpMo, par catégorie, code de profession, lieu de résidence et par volume. ARRIMA, le 7 mars 2022.

Catégorie de la profession	Code	Profession
Petite enfance	4214	Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance
Santé	3012	Infirmiers autorisés/infirmières autorisées et infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées
	3233	Infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires
	3413	Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires
TI	0213	Gestionnaires des systèmes informatiques
	2147	Ingénieurs informaticiens/ingénieures informaticiennes (sauf ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel)
	2171	Analystes et consultants/consultantes en informatique
	2172	Analystes de bases de données et administrateurs/administratrices de données
	2173	Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel
	2174	Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs
	2175	Concepteurs/conceptrices et développeurs/développeuses Web
	2241	Technologues et techniciens/techniciennes en génie électronique et électrique
	2281	Techniciens/techniciennes de réseau informatique
	2282	Agents/agentes de soutien aux utilisateurs
	2283	Évaluateurs/évaluatrices de systèmes informatiques
	5223	Techniciens/techniciennes en graphisme
	5241	Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices
		Autres professions (offre d'emploi validée en région)
Tout		

Tout	
Nombre des ressortissants	% des ressortissants
12	2,37
82	16,21
7	1,38
15	2,96
48	9,49
40	7,91
59	11,66
8	1,58
20	3,95
42	8,30
23	4,55
24	4,74
59	11,66
42	8,30
1	0,20
5	0,99
14	2,77
1	0,20
506	100,01

Tableau 4 : Pays de résidence des ressortissants à inviter

[illegible]

Invitation des personnes détenant une offre d'emploi validée hors la CMM le 7 avril 2022,
ARRIMA le 3 avril 2022

Tableau (1) : profil des [REDACTED] ressortissants étrangers à inviter le 7 avril 2022

Nombre de DI	% des DI
-----------------	----------

Offre d'emploi validé hors de la CMM	33	[REDACTED]
[REDACTED]	1	[REDACTED]
[REDACTED]	1	[REDACTED]

[illegible]

Tableau 3 : Pays de résidence des personnes à inviter

Pays de résidence	Nombre de DI	% des DI
Canada (Québec)	27	■
Togo	6	■
■	■	■
Total	■	■

Invitation des personnes détenant une offre d'emploi validée à l'extérieur de la CMM le 5 mai 2022, ARRIMA le 2 mai 2022

Tableau (1) : profil des 30 personnes à inviter le 5 mai 2022

	Nombre de DI	% des DI
Offre d'emploi validé hors de la CMM	30	100,0

Tableau 3 : Pays de résidence des personnes à inviter

Pays de résidence	Nombre de DI	% des DI
Canada (Québec)	23	76,67
■	1	■
■	1	■
Total	30	100

Invitation par classement – Opération main-d’œuvre (OpMO), le 7 juillet 2022

Tableau 2 : Profil des [redacted] ressortissants étrangers à inviter dans le cadre du programme OpMO (Opération main-d’œuvre), le 7 juillet 2022. ARRIMA, le 28 juin 2022.

Nombre de DI	% des DI
--------------	----------

Offre d’emploi validée	Hors de la CMM	54	[redacted]
	Dans de la CMM	30	[redacted]
[redacted]		1	[redacted]
[redacted]		1	[redacted]

Catégorie de la profession	Code	Profession	Tout
	3012	Infirmiers autorisés/infirmières autorisées et infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées	8
Grand Total (toutes les professions)			

Profil des personnes à inviter, le 11 août 2022, détenant une offre d'emploi validée à l'extérieur de la CMM, ARRIMA le 09 août 2022

Tableau (1) : Caractéristiques socio-démo des [REDACTED] personnes à inviter le 11 août 2022

Nombre de DI	% des DI
--------------	----------

Offre d'emploi validé hors de la CMM	58	[REDACTED]
[REDACTED]	1	[REDACTED]

Tableau 2 : Profession des personnes à inviter le 11 août 2022 détenant une offre d'emploi validé hors la CMM (*)

[illegible]

(*) il s'agit de la profession de la personne inscrite dans sa demande de l'offre d'emploi

Tableau 3 : Pays de résidence des personnes à inviter

Pays de résidence	Nombre de DI	% des DI
Canada (Québec)	38	■
Togo	13	■
■	1	■
■	1	■
■	1	■
■	1	■
■	1	■
■	1	■
■	1	■
■	1	■
Total	■	■

Invitation par classement général, le 8 septembre 2022

Tableau 1 : Profil des [REDACTED] personnes à inviter par un classement général, le 8 septembre 2022. ARRIMA, le 6 septembre 2022

Pointage minimal à l'invitation: 620 points

Nombre de DI	% des DI
--------------	----------

Offre d'emploi validée	Hors de la CMM	32	[REDACTED]
	Dans la CMM	113	[REDACTED]
[REDACTED]		1	[REDACTED]
[REDACTED]		1	[REDACTED]

Tableau 3 : Distribution de la profession des ressortissants étrangers à inviter, le 8 septembre 2022, par profession et par volume.

Code	Profession	Total
4031	Enseignants/enseignantes au niveau secondaire	110
6221	Spécialistes des ventes techniques - commerce de gros	83
1111	Vérificateurs/vérificatrices et comptables	46
2171	Analystes et consultants/consultantes en informatique	43
4032	Enseignants/enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire	42
3012	Infirmiers autorisés/infirmières autorisées et infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées	40
1123	Professionnels/professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	35
2131	Ingénieurs civils/ingénieures civiles	31
1122	Professionnels/professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	26
1221	Agents/agentes d'administration	26
0124	Directeurs/directrices de la publicité, du marketing et des relations publiques	25
2174	Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs	24
2132	Ingénieurs mécaniciens/ingénieures mécaniciennes	21
2141	Ingénieurs/ingénieures d'industrie et de fabrication	20
2241	Technologues et techniciens/techniciennes en génie électronique et électrique	20
2281	Techniciens/techniciennes de réseau informatique	18
1114	Autres agents financiers/agentes financières	17
2151	Architectes	16
6322	Cuisiniers/cuisinières	16
2173	Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel	14
1215	Superviseurs/superveuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	14
1222	Adjoints/adjointes de direction	13
1121	Professionnels/professionnelles en ressources humaines	13
2232	Technologues et techniciens/techniciennes en génie mécanique	12
6314	Superviseurs/superveuses des services d'information et des services à la clientèle	12
2231	Technologues et techniciens/techniciennes en génie civil	11
0114	Directeurs/directrices d'autres services administratifs	11
2172	Analystes de bases de données et administrateurs/administratrices de données	11
3413	Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires	11
0122	Directeurs/directrices de banque, du crédit et d'autres services de placements	11
0111	Directeurs financiers/directrices financières	11
2147	Ingénieurs informaticiens/ingénieures informaticiennes (sauf ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel)	11
0213	Gestionnaires des systèmes informatiques	11
0601	Directeurs/directrices des ventes corporatives	10
0113	Directeurs/directrices des achats	10
4214	Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance	10
4011	Professeurs/professeuses et chargés/chargées de cours au niveau universitaire	10
0112	Directeurs/directrices des ressources humaines	10
2133	Ingénieurs électriciens et électroniciens/ingénieures électriciennes et électroniciennes	10
2175	Concepteurs/conceptrices et développeurs/développeuses Web	10
1225	Agents/agentes aux achats	9
1241	Adjoints administratifs/adjointes administratives	8
3111	Médecins spécialistes	8

[illegible]

Tableau 4 : Pays de résidence des personnes à inviter

[illegible]

Pays de résidence	Nombre de DI	% des DI
Allemagne	1	0,1%
Autriche	1	0,1%
Belgique	1	0,1%
Danemark	1	0,1%
Espagne	1	0,1%
France	1	0,1%
Grèce	1	0,1%
Irlande	1	0,1%
Italie	1	0,1%
Japon	1	0,1%
Malte	1	0,1%
Pays-Bas	1	0,1%
Royaume-Uni	1	0,1%
Suède	1	0,1%
Suisse	1	0,1%
Turquie	1	0,1%
Portugal	1	0,1%
Espagne	1	0,1%
France	1	0,1%
Allemagne	1	0,1%
Belgique	1	0,1%
Autriche	1	0,1%
Grèce	1	0,1%
Irlande	1	0,1%
Italie	1	0,1%
Malte	1	0,1%
Pays-Bas	1	0,1%
Royaume-Uni	1	0,1%
Suède	1	0,1%
Suisse	1	0,1%
Turquie	1	0,1%
Portugal	1	0,1%
Total	67	100%

Tableau 3 : Distribution des professions OpMo des ressortissants étrangers à inviter, le 15 septembre 2022, par profession, lieu de résidence et par volume, ARRIMA, le 13 septembre 2022,

CNP		Description	Tout
2171		Analystes et consultants/consultantes en informatique	134
2281		Techniciens/techniciennes de réseau informatique	113
2147		Ingénieurs informaticiens/ingénieures informaticiennes (sauf ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel)	108
2241		Technologues et techniciens/techniciennes en génie électronique et électrique	103
2282		Agents/agentes de soutien aux utilisateurs	102
2174		Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs	78
0213		Gestionnaires des systèmes informatiques	63
4214		Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance	57
2175		Concepteurs/conceptrices et développeurs/développeuses Web	51
2173		Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel	48
2172		Analystes de bases de données et administrateurs/administratrices de données	47
3413		Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires	39
5241		Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices	28
3233		Infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires	28
5131		Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé	5
2283		Évaluateurs/évaluatrices de systèmes informatiques	1
2232		Technologues et techniciens/techniciennes en génie mécanique	1
9442		Tisseurs/tisseuses, tricoteurs/tricoteuses et autres opérateurs/opératrices de machines textiles	1
Tout			1009

Tableau 4 : Pays de résidence des personnes à inviter le 15 septembre 2022

[illegible]

Invitation par classement général, le 29 septembre 2022

Tableau 1 : Profil des [REDACTED] personnes à inviter par un classement général, le 29 septembre 2022. ARRIMA, le 26 septembre 2022

Pointage minimal à l'invitation: 597 points

Nombre de DI	% des DI
--------------	----------

Offre d'emploi validée	Hors de la CMM	6	[REDACTED]
	Dans la CMM	31	[REDACTED]
[REDACTED]		1	[REDACTED]

Tableau 3 : Distribution de la profession des ressortissants étrangers à inviter, le 29 septembre 2022, par profession et par volume. ARRIMA, le 26 septembre 2022.

CNP Description		Tout
4031	Enseignants/enseignantes au niveau secondaire	142
1111	Vérificateurs/vérificatrices et comptables	97
6221	Spécialistes des ventes techniques - commerce de gros	80
3012	Infirmiers autorisés/infirmières autorisées et infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées	50
2131	Ingénieurs civils/ingénieures civiles	41
4032	Enseignants/enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire	39
1123	Professionnels/professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	33
1221	Agents/agentes d'administration	32
0124	Directeurs/directrices de la publicité, du marketing et des relations publiques	30
2151	Architectes	25
2132	Ingénieurs mécaniciens/ingénieures mécaniciennes	24
1121	Professionnels/professionnelles en ressources humaines	21
2133	Ingénieurs électriciens et électroniciens/ingénieures électriciennes et électroniciennes	20
1114	Autres agents financiers/agentes financières	20
2141	Ingénieurs/ingénieures d'industrie et de fabrication	19
0111	Directeurs financiers/directrices financières	16
1122	Professionnels/professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	15
2231	Technologues et techniciens/techniciennes en génie civil	15
4214	Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance	14
0114	Directeurs/directrices d'autres services administratifs	13
1215	Superviseurs/superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	13
2282	Agents/agentes de soutien aux utilisateurs	12
6314	Superviseurs/superviseuses des services d'information et des services à la clientèle	11
2171	Analystes et consultants/consultantes en informatique	11
0601	Directeurs/directrices des ventes corporatives	10
1223	Agents/agentes des ressources humaines et de recrutement	10
0112	Directeurs/directrices des ressources humaines	10
2174	Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs	10
4011	Professeurs/professeuses et chargés/chargées de cours au niveau universitaire	9
1241	Adjointes administratifs/adjointes administratives	9
2232	Technologues et techniciens/techniciennes en génie mécanique	9
1225	Agents/agentes aux achats	9
1313	Assureurs/assureures	8
2281	Techniciens/techniciennes de réseau informatique	8
3211	Technologues de laboratoires médicaux	7
1311	Techniciens/techniciennes en comptabilité et teneurs/teneuses de livres	7
1222	Adjointes/adjointes de direction	7
3142	Physiothérapeutes	7
3113	Dentistes	7
3413	Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires	7
3124	Praticiens/praticiennes reliés en soins de santé primaire	7
2161	Mathématiciens/mathématiciennes, statisticiens/statisticiennes et actuaires	7

[illegible]

6

6

6

6

6

6

6

5

5

5

5

5

5

5

1

1

1

1

1

1

■

1

1

1

1

1

1

1

1

+

+

1

1

1

1



1

1

25

1

[illegible]

Pays de résidence	Nombre de DI	% des DI
Allemagne	1	1%
Autriche	1	1%
Belgique	1	1%
Bulgarie	1	1%
Canada	1	1%
Chine	1	1%
Corée	1	1%
Danemark	1	1%
Espagne	1	1%
France	1	1%
Grèce	1	1%
Irlande	1	1%
Italie	1	1%
Malaisie	1	1%
Maroc	1	1%
Mexique	1	1%
Norvège	1	1%
Pays-Bas	1	1%
Pologne	1	1%
Portugal	1	1%
Royaume-Uni	1	1%
Roumanie	1	1%
Suède	1	1%
Suisse	1	1%
Turquie	1	1%
USA	1	1%
Yugoslavie	1	1%
Total	20	100%